

MAIRIE  
DE  
SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc  
Code Postal : 83640  
Tél. 04.42.32.63.32

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 19/03/2025

ID : 083-218301208-20250317-DM026032025-AU

**DECISION MUNICIPALE N° 026/03/2025**

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération municipale n° 02/02 en date du 24 février 2025 portant délégations attribuées à M. le Maire et en particulier l'alinéa n° 5 relatif à la conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

**Considérant** que [REDACTED] loue un garage situé place Gabriel Péri - 83640 Saint-Zacharie, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;

**Considérant** qu'il convient de signer un nouveau contrat de location afin d'en modifier les termes ;

**DECIDE**

**Article 1 :** De conclure un nouveau contrat de location pour le garage précité, à [REDACTED] 83640 Saint-Zacharie, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

**Article 2 :** De fixer le montant du loyer mensuel à 60 €.

**Article 3 :** Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 4 :** Mme la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et à M. le Percepteur de Brignoles.

Fait à Saint-Zacharie, le 17 mars 2025

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB